



GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE
ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

RÉSOLUTION 6 – 2008M

FONDS EN FIDUCIE NATIONAUX POUR LA QUALITÉ DE L'EAU

ATTENDU QUE les Grands Lacs et le Saint-Laurent représentent la plus vaste formation d'eau douce de surface au monde, desservant en eau les États-Unis et le Canada pour la vie aquatique, l'eau potable, la récréation et autres usages essentiels;

ET ATTENDU QUE la santé environnementale des Grands Lacs et du Saint-Laurent est un élément important des efforts déployés pour maintenir et assurer la subsistance de communautés vivantes;

ET ATTENDU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent reconnaît depuis longtemps que les Grands Lacs jouent un rôle essentiel à la vitalité permanente des villes, cantons, villages et municipalités au large et auprès des bassins hydrologiques tributaires, de l'environnement et de l'économie de la région et de la nation dans son ensemble;

ET ATTENDU QUE la construction et l'exploitation d'une infrastructure de traitement des eaux usées et des eaux de ruissellement proposent des avantages importants en matière de santé publique, de l'environnement et économique aux communautés des Grands Lacs et du Saint-Laurent et font un apport à l'économie nationale;

ET ATTENDU QUE les exigences fédérales, d'État et provinciales gouvernent la prestation de services d'infrastructure des eaux usées et des eaux de ruissellement par les gouvernements locaux;

ET ATTENDU QUE les installations d'eaux usées et d'eaux de ruissellement jouent un rôle vital à la protection des sources d'eau potable;

ET ATTENDU QUE les exigences fédérales, d'État et provinciales continuent de s'étoffer en vue de contrôler davantage les déversements des systèmes d'eaux usées, la suppression de la toxicité par l'ammoniac, la maîtrise des nutriments excédentaires et l'enlèvement des matières polluantes exotiques;

ET ATTENDU QUE le rapport *Progress in Water Quality Report* de l'*Environmental Protection Agency* (EPA) des États-Unis en 2000 a révélé que si l'infrastructure actuelle manque d'être réhabilitée et que d'autres améliorations manquent d'être apportées en vue de l'élimination de matières polluantes ordinaires, les États-Unis pourraient avoir à affronter d'ici 2016 des niveaux de déficience des étendues d'eau semblables à ceux qui existaient avant la réalisation du traitement secondaire des eaux usées;



ET ATTENDU QUE le *Water Infrastructure Network*, l'EPA des États-Unis et autres agences gouvernementales ont indiqué que le coût actuellement connu pour les besoins en matière de construction de l'infrastructure d'eaux et d'eaux usées s'établit entre 300 milliards de dollars et 550 milliards de dollars;

ET ATTENDU QUE des études semblables au Canada ont révélé des déficits de plusieurs millions de dollars en financement pour l'infrastructure des eaux usées;

ET ATTENDU QUE les gouvernements locaux des Grands Lacs et du Saint-Laurent et leurs services d'eaux usées ont grandement haussé les taux d'utilisation des eaux usées au cours des dernières décennies et ont, en une large mesure, adopté des méthodes en vue de l'amélioration de la planification, de la construction, de la capacité, de la gestion, de l'exploitation et de l'entretien de l'infrastructure des eaux usées, et ce, à des coûts considérables;

ET ATTENDU QUE la *United States Conference of Mayors* a indiqué que, parmi les interrogés, « Près de 75 pour cent des stations d'épuration fournissant de l'eau potable et assainissant les eaux usées (eaux d'égout) emploient des pratiques complètes ou partielles de gestion des biens »;

ET ATTENDU QU'UNE récente étude effectuée par la Commission des Grands Lacs et l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent a démontré que les gouvernements locaux aux États-Unis et au Canada, dans la région des Grands Lacs et du Saint-Laurent, investissent plus de 15 milliards de dollars chaque année pour protéger et restaurer la ressource, la majorité de cette somme étant affectée à la gestion des eaux usées et des eaux de ruissellement;

ET ATTENDU QUE la vaste majorité des fonds servant à combler les besoins locaux et nationaux en matière de qualité de l'eau continuera d'être fournie par les gouvernements locaux, mais que de nouvelles sources de fonds publics venant de l'économie nationale seront requises pour aider à combler les écarts des dépenses en capital afin de maîtriser les matières polluantes et remplacer l'infrastructure vieillissante, soulignant l'importance, à l'échelle nationale, des Grands Lacs et du Saint-Laurent et de la qualité de l'eau;

ET ATTENDU QUE la direction du *Transportation and Infrastructure Committee* de la Chambre des représentants des États-Unis et d'autres membres du Congrès ont demandé au *Government Accountability Office* d'étudier les options de génération de revenus dédiés pour financer un fonds en fiducie national pour la qualité de l'eau et de produire un rapport à leur sujet, et ont exprimé l'intention de déposer des mesures législatives au Congrès à des fins d'étude;

POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent appuie un financement grandement accru de la part du gouvernement fédéral des États-Unis pour la qualité de l'eau, et incite le Congrès à établir une source de revenus dédiés pour aider à combler l'écart du financement pour la qualité de l'eau. Ce financement fédéral sera utilisé pour établir un programme de financement en contrepartie, poursuivre le programme *Clean Water State Revolving Fund* et apporter une assistance complémentaire en vue d'avancer la réalisation des objectifs de qualité de l'eau aux échelles locales, des États et nationales et pour les Grands Lacs;



ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent incite le gouvernement du Canada à établir un programme de financement dédié pour la qualité de l'eau des Grands Lacs et du Saint-Laurent afin d'aider à surmonter les déficits liés à l'infrastructure héritée;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent incite les gouvernements des États et provinciaux à établir des sources de financement dédié pour la qualité de l'eau des Grands Lacs et du Saint-Laurent afin de refermer l'écart de financement actuel;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent incite les gouvernements fédéraux des États-Unis et du Canada, ainsi que les gouvernements des États et provinciaux, à verser un financement au moins correspondant aux 15 milliards de dollars investis annuellement par les gouvernements locaux pour la protection et la restauration des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent.

Signé ce 17^e jour de juillet 2008

Président
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent